

Convention de soutien financier pour un projet FriTime

Entre l'association FriTime et la commune de :

Coordonnées de la personne responsable du projet au niveau politique

Nom	Dicastère :
Prénom :	Numéro prof. :
Adresse :	Numéro privé :
NPA, lieu :	E-mail :

Coordonnées bancaires de la commune

IBAN :

Coordonnées de la personne responsable de la coordination du projet

Nom :	Fonction :
Prénom :	Numéro prof. :
Adresse :	Numéro privé :
NPA, lieu :	E-mail :

Participations de tiers (spécifiez le nom des services)

Associations, sociétés, fondation :	CHF :
Communes :	CHF :
Confédération :	CHF :
Fonds privés :	CHF :
<i>(Loro, Sponsors, dons, autres)</i>	

Annexes demandées

1. Budget détaillé du projet

Veillez présenter un document détaillé avec charges et produits. Veillez à ce que le budget ne soit pas déficitaire.

2. Premier calendrier d'activités

Veillez joindre une liste des activités prévues dans votre commune pour la première année ou le premier semestre, mentionnant le nom, la date, l'heure, le lieu, la personne responsable, la tranche d'âge et éventuellement le nombre maximal de participant·e·s pour chaque activité.

3. Organigramme

Veillez joindre un organigramme mentionnant les personnes concernées par ce projet, avec les coordonnées des responsables.

4. Descriptif (joint)

Veillez répondre aux questions jointes à cette demande de soutien.

Procédure et conditions

Le financement de CHF 8'000.00 est perçu en deux versements. Le premier correspond à 80% du soutien financier total et est effectué dans les deux mois suivant la signature de la présente convention. Les 20% restants, sont réglés au début de la 4ème année d'activité, après une mise en application du projet tout au long de cette période, et selon les conditions de la convention ci-dessous :

- > Envoyer la demande de financement complète à l'association FriTime ;
- > Avoir son projet autorisé par l'association ;
- > Devenir membre de l'association (automatique lors de la validation du premier calendrier d'activités) ;
- > Mettre en œuvre le projet pendant au moins 4 ans consécutifs ;
- > Organiser au minimum 12 activités (une activité dure environ 2 heures), réparties le plus régulièrement possible sur une année civile ;
- > Les activités FriTime doivent être gratuites et variées ;
- > Les activités proposées doivent être ouvertes et accessibles à tous les enfants et les jeunes ;
- > L'implication des acteurs associatifs et privés locaux doit être encouragée ;
- > Respecter le cadre éthique donné dans le projet ;
- > Faire valider chaque nouveau calendrier d'activités annuel ou semestriel à l'association FriTime avant le début desdites activités ;
- > Envoyer le rapport d'évaluation du projet une fois par année à l'association FriTime (comprenant la comptabilité, une liste des activités et le nombre de participant·e·s) ;
- > Assurer une mise en œuvre suffisante du projet selon les exigences posées par cette convention ;
- > La subvention FriTime doit uniquement soutenir des activités en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Nous déclarons avoir pris connaissance des conditions ci-dessus. De plus, nous prenons acte du fait que le solde de 20% ne peut être perçu si l'une des conditions ci-dessus n'est pas remplie.

En outre, le comité de l'association FriTime se réserve le droit de réclamer tout ou partie du montant déjà versé si le projet est interrompu avant le terme des quatre années contractuelles, ou si les conditions ci-dessus ne sont pas respectées. En cas de solde à la fin du projet, la commune s'engage à l'utiliser uniquement au profit d'activités enfance-jeunesse de la commune. Si tel n'est pas le cas, la commune est tenue de rembourser le montant dû.

Date et lieu :

Date et lieu :

Responsable politique

Sceau de la commune

Association FriTime



—

Coordination cantonale de FriTime

Service de l'enfance et de la jeunesse
Bureau de promotion des enfants et des jeunes (BPEJ)
Bd. De Pérolles 24, case postale
1701 Fribourg
E-Mail : fritime@fr.ch
T : +41 26 305 44 49

Avec le soutien de :



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD



FONDATION ISABELLE

Hafen

Annexe 4 : Descriptif du projet

Situation de départ

Décrivez ici le contexte initial de votre projet, la situation actuelle :

Arguments en faveur de votre projet

Décrivez ici les besoins auxquels répond le projet :

Collaborations

Décrivez ici les collaborations éventuelles avec d'autres communes :

Infrastructures

Quelles sont les infrastructures (salles, terrains, parcours...) que votre commune compte mettre à disposition du projet ? Décrivez-les ici :

Est-ce que des infrastructures sont également mises à disposition par des organismes privés ? Si oui, doivent-elles être louées ?

Publics-cibles

Mentionnez ici les tranches d'âge que touche votre projet. Est-ce que le projet touche un groupe social particulier (ex. jeunes filles, jeunes migrants, jeunes défavorisés, etc.) ?

Planification du projet

Décrivez ici les différentes étapes dans la planification de votre projet :

Implication des jeunes

Prévoyez-vous d'impliquer les jeunes dans l'organisation du projet ? Si oui, de quelle manière ?

Plan de communication

Décrivez ici votre stratégie de communication pour informer les enfants, les jeunes et les familles de la mise sur pied du projet FriTime dans votre commune. Par qui et comment avez-vous entendu parler du projet FriTime ?